

CLG

5 DÉCEMBRE 2024

Participants :

Kim Phuc Tran, Sandrine Pessé, Joseph Lejeune, Nolan Jehanno, Antoine Cosne, Christine Campagne, Vladan Koncar, Cédric Cochrane, Xavier Legrand, Virginie Guyodo, Sébastien Thomassey, François Boussu, Fabien Salaun, Dorothée Mercier, Anaëlle Houzet, Marion Houyvet, Xianyi Zeng, Xuyuan Tao, Ludovic Koehl, Hubert Ostyn, Nathalie Doumeng, Ahmida El Achari, Frédérick Veyet

1- Point intégrité scientifique & éthique

2- [EIC Pathfinder](#)

3- Calendrier thèmes de recherche - décembre et janvier

4- Poste MCF 33/62 & ATER - Calendrier

5- Dossier évaluation EC - bibliométrie collecte

6- Informations diverses - circuit visite FSD - process visite
(date, nom des personnes, circuit – labo)

1. Point intégrité scientifique & éthique

Le 22 novembre, Nolan Jehanno et Sébastien Thomassey ont assisté à une journée dédiée à l'intégrité scientifique et à l'éthique de la recherche qui a permis de mieux comprendre les interactions entre déontologie, intégrité scientifique et éthique. Les discussions ont porté sur les obligations légales des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Ces obligations découlent du code de la recherche, qui exige que les travaux de recherche publique soient honnêtes, rigoureux et renforcent la confiance de la société. Mais aussi du code général de la fonction publique, qui impose des principes déontologiques comme l'impartialité, l'intégrité, la neutralité, et la prévention des conflits d'intérêts.

Chaque établissement doit désigner deux référents. Un référent en intégrité scientifique (généralement un enseignant-chercheur) pour conseiller sur les bonnes pratiques dans les travaux de recherche. Et un référent déontologue, accessible à tout agent public, pour répondre aux questions sur les obligations déontologiques applicables dans leurs fonctions.

Les comités d'éthique, bien que non encadrés par une réglementation uniforme, jouent un rôle clé dans l'examen des projets de recherche pour s'assurer du respect des droits des personnes, notamment concernant leurs données personnelles. Ces comités peuvent inclure des déontologues, juristes ou délégués à la protection des données.

Concernant les données personnelles, la minimisation et l'anonymisation sont des principes fondamentaux. Si les données sont totalement anonymes, elles échappent aux exigences du RGPD. Cependant, si elles restent identifiables, les chercheurs doivent informer les participants de leurs droits et des traitements effectués, souvent via des formulaires de consentement. L'objectif est de garantir le respect des personnes tout en conciliant rigueur scientifique et respect des règles éthiques.

Question de Fabien Salaun : Quelle est la prochaine étape ? C'est de pouvoir désigner au niveau du laboratoire une personne qui va gérer l'intégrité scientifique, ou au niveau de l'école ?

C'est de désigner un référent en intégrité scientifique. Cette nomination est obligatoire et doit être validée par la direction de l'ENSAIT sur proposition du laboratoire. Une fois désigné, le référent devra être formé sur les questions liées à l'intégrité scientifique pour jouer un rôle clé en matière de conseil et d'accompagnement.

Concernant le référent déontologue, Bien qu'il soit déjà en place, il est nécessaire de renforcer la communication interne pour que tous les agents soient informés de son rôle et sachent comment le solliciter.

Pour le comité d'éthique, vu la taille de l'ENSAIT, il n'est pas envisageable de créer un comité d'éthique interne. Le comité d'éthique de l'Université de Lille, qui est responsable du

laboratoire dans le cadre de l'EPE, pourra être sollicité. Ce comité offre des outils bien définis (documents à remplir, protocoles, contacts) pour analyser et encadrer les projets de recherche.

Il est proposé de désigner une personne en interne pour servir de point de contact entre l'ENSAIT et les référents ou comités externes. Ce relais pourrait faciliter les signalements, organiser des actions d'information, et orienter les agents vers les ressources disponibles

Pour plus d'informations, invitation à consulter les sites suivants :

<https://www.ofis-france.fr/>

<https://www.univ-lille.fr/recherche/la-recherche-au-service-de-la-societe/comprendre-notre-demarche-ethique>

Trois composantes essentielles
d'une conduite responsable
de la recherche

Intégrité scientifique Déontologie Éthique de la recherche

Quelles différences ?

La déontologie renvoie à un ensemble d'obligations propres à l'exercice d'une profession. En France, lorsqu'un chercheur ou une chercheuse est par exemple un agent public, elle voit ses obligations fixées par le Code général de la fonction publique.

À qui dois-je
m'adresser
sur le terrain?

Au référent ou référente déontologue
SA MISSION?

Conseiller tout agent qui s'interroge sur le bon respect des règles, par exemple en matière de neutralité, de cumul de mandats ou de conflits d'intérêts

L'éthique de la recherche concerne, d'une part, les grandes questions que soulèvent certains développements scientifiques et, d'autre part, des questions plus opérationnelles de conformité de protocoles de recherche aux règles de droit et aux recommandations éthiques en vigueur.

À qui dois-je
m'adresser
sur le terrain?

A un comité d'éthique de la recherche pour les questions opérationnelles

SA MISSION?

Il examine la conformité d'un protocole de recherche

Il en existe plusieurs types: les comités de protection des personnes (CPPs), les comités d'éthique de la recherche (CERs), les comités d'éthique en expérimentation animale (CEEAs)

(plus d'informations sur l'espace thématique du site www.ofis-france.fr)

L'intégrité scientifique renvoie aux bonnes pratiques en matière de production et de diffusion des connaissances scientifiques. Elle garantit le caractère honnête et rigoureux des activités de recherche. Elle est essentielle au bon fonctionnement des communautés

scientifiques comme à la relation de confiance entre le monde de la recherche et les autres composantes de la société.

À qui dois-je
m'adresser
sur le terrain?

Au référent ou référente
à l'intégrité scientifique

SES MISSIONS?

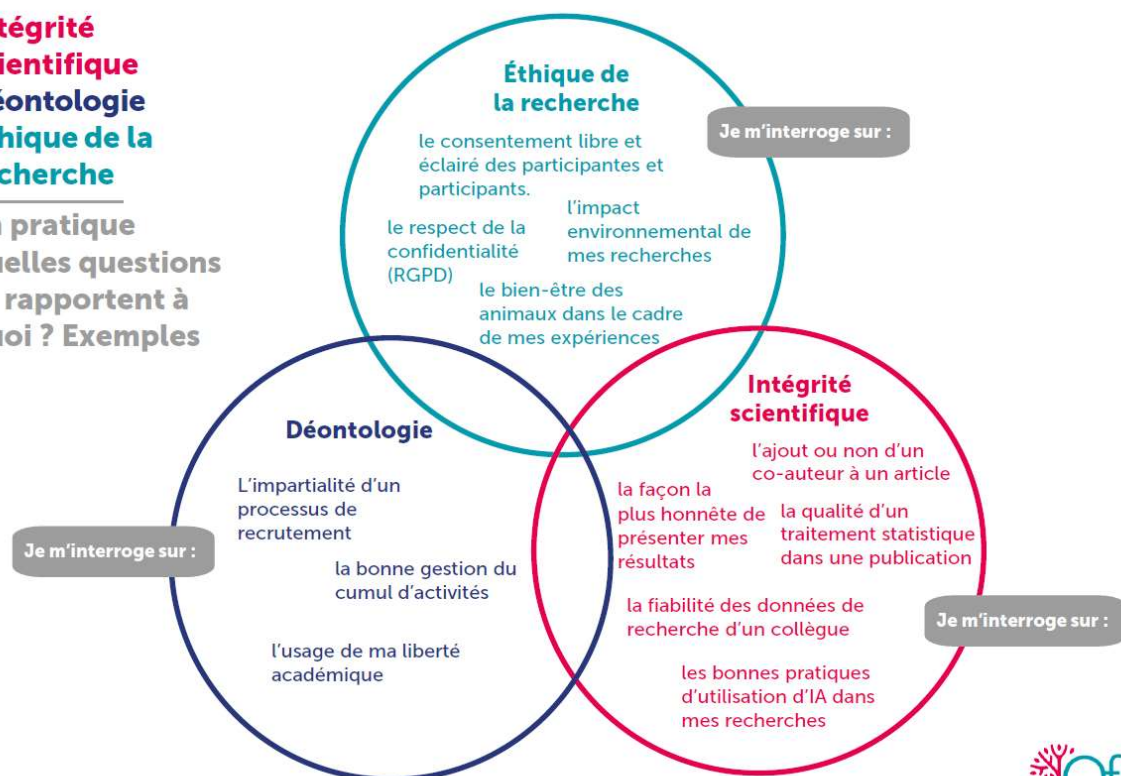
Promouvoir l'intégrité scientifique dans son établissement

Recevoir et instruire les signalements de manquements

 **Ofis**
OFFICE FRANÇAIS
DE L'INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE

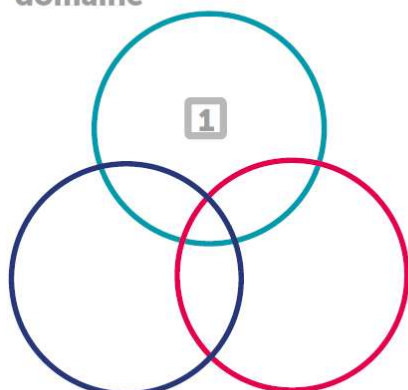
Intégrité scientifique Déontologie Éthique de la recherche

En pratique
quelles questions
se rapportent à
quoi ? Exemples



Intégrité scientifique Déontologie Éthique de la recherche

Exemples de
situations
propres à
chaque
domaine

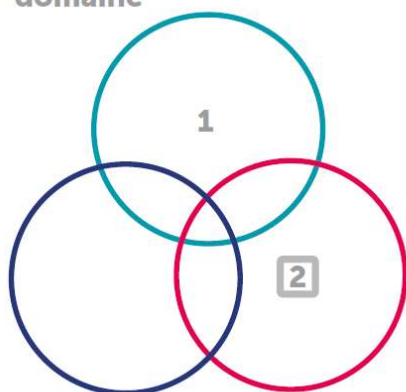


1 Éthique

Une chercheuse en oncologie s'interroge sur les informations à inclure dans le formulaire de consentement destiné aux participantes et participants à son projet de recherche.

**Intégrité
scientifique**
Déontologie
**Éthique de la
recherche**

Exemples de
situations
propres à
chaque
domaine

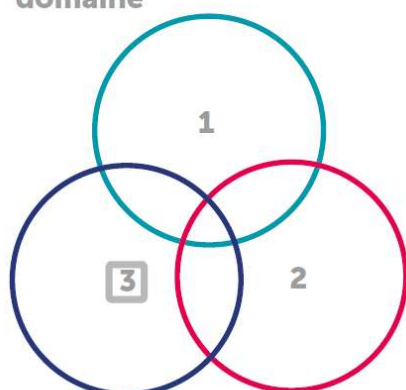


2 Intégrité scientifique

Un doctorant en physique nucléaire s'aperçoit que sa collègue a supprimé plusieurs des mesures réalisées, pour rendre les résultats plus significatifs en vue d'une publication dans une grande revue du domaine.

**Intégrité
scientifique**
Déontologie
**Éthique de la
recherche**

Exemples de
situations
propres à
chaque
domaine

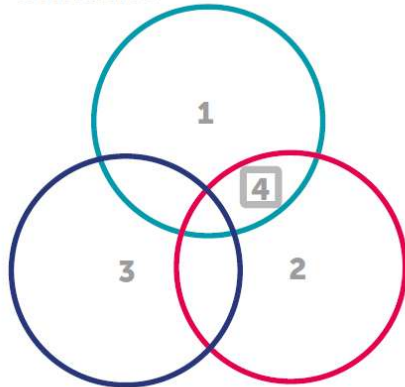


3 Déontologie

Un chercheur en économie se demande s'il peut accepter un contrat de consultant rémunéré par une multinationale qui exige de produire un rapport dont le sujet est proche de ses recherches.

**Intégrité
scientifique
Déontologie
Éthique de la
recherche**

Exemples de
situations
communes à
plusieurs
domaines

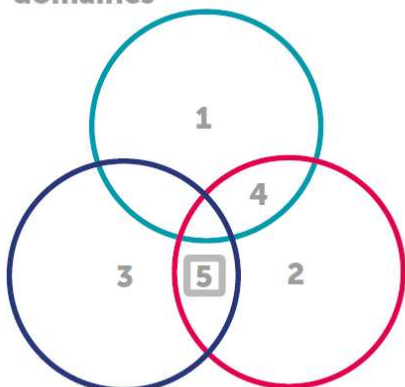


4 Éthique / Intégrité scientifique

Une chercheuse qui mène des expériences en neuroscience sur des rats de laboratoire découvre que pour obtenir des résultats significatifs, un de ses collègues administre des doses de traitement bien plus fortes aux animaux que celles déclarées au comité d'éthique (**manquement à l'éthique**). Malgré la souffrance infligée aux rats et la diffusion de faux résultats (**manquement à l'intégrité scientifique**), il projette de présenter ces travaux dans un congrès international.

**Intégrité
scientifique
Déontologie
Éthique de la
recherche**

Exemples de
situations
communes à
plusieurs
domaines

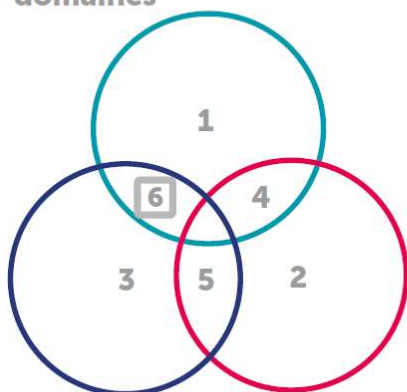


5 Déontologie / Intégrité scientifique

Un chercheur en physique, spécialiste de la fusion nucléaire, s'avance dans une émission de grande écoute sur la possibilité prochaine d'exploiter cette source d'énergie. Il présente des opinions personnelles comme des faits scientifiques (**manquement à l'intégrité scientifique**) alors qu'elles ne le sont pas et prend la parole au nom de son institution (**manquement à la déontologie**).

**Intégrité
scientifique
Déontologie
Éthique de la
recherche**

**Exemples de
situations
communes à
plusieurs
domaines**

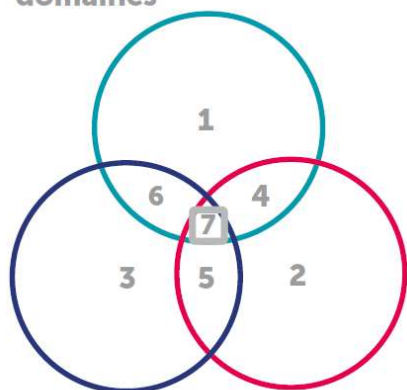


6 Éthique / Déontologie

Une chercheuse, qui travaille sur les performances sportives est laxiste quant à l'anonymisation des données qu'elle recueille auprès des participantes et participants à sa recherche (**manquement à l'éthique**). Il est aisé de découvrir parmi eux un sportif de haut niveau, son frère, qui vaut aux travaux de la chercheuse une couverture médiatique particulière et au sportif un protocole spécifique, sans qu'aucun lien d'intérêt ne soit jamais déclaré (**manquement à la déontologie**).

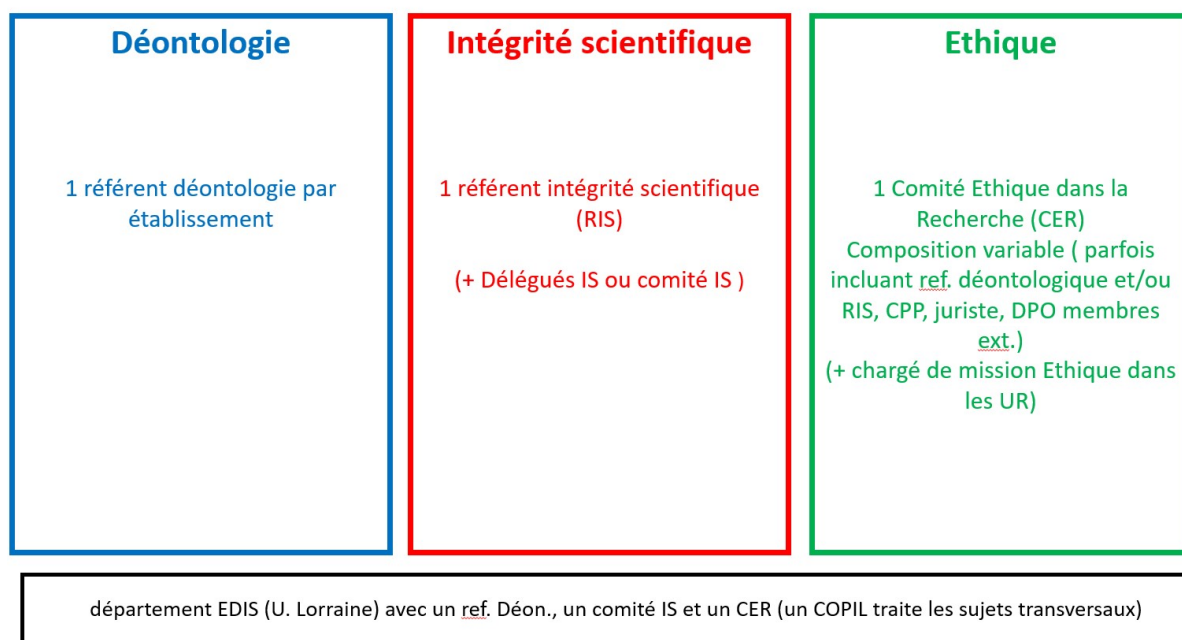
**Intégrité
scientifique
Déontologie
Éthique de la
recherche**

**Exemples de
situations
communes à
plusieurs
domaines**



7 Éthique / Déontologie / Intégrité scientifique

Un chercheur hospitalo-universitaire dirige un essai clinique à grande échelle sur l'efficacité d'un nouveau médicament produit par une société pharmaceutique, dont il possède des actions. Les résultats n'étant pas suffisamment convaincants, il les modifie légèrement en faveur d'une meilleure efficacité (**manquement à l'intégrité scientifique**). Il publie ces résultats embellis sans déclarer son lien financier (**manquement à la déontologie**) et sans en informer les participantes et participants aux essais cliniques (**manquement à l'éthique**).



2. EIC Pathfinder

Le programme européen EIC vise à soutenir des projets d'innovation technologique à haut risque, ayant un impact socio-économique significatif. Dans le cadre du **PathFinder Open** (TRL 1-3), il finance des projets académiques disruptifs (3 millions €/projet en moyenne, taux de succès 4,7 % en 2024), avec un dépôt prévu le **21 mai 2025**. Le **PathFinder Challenge** (TRL 4-5) cible des thématiques stratégiques définies annuellement, avec un budget de **4 millions €/projet** et un dépôt fixé au **20 octobre 2025**.

Pour réussir, il est crucial de démontrer une réelle innovation, de bien structurer le consortium, d'articuler le projet avec des initiatives existantes, et de réfléchir à l'exploitation des résultats dès le départ. Un soutien ANR (30 k€ sur 24 mois) est disponible pour préparer ces projets complexes.

Fabien Salaun rajoute que l'Université soutient les projets EIC et ERC bien évalués mais non financés en débloquant des enveloppes de 100 000 à 120 000 euros pour réaliser des pré-études, souvent via des post-docs. Ce financement permet de renforcer ces projets pour de futurs dépôts, en collaboration avec l'ADES, et d'augmenter leurs chances de succès.

[Journée d'information EIC Pathfinder – 21 novembre 2024](#)



horizon
europepcn



EIC European Innovation Council

Les objectifs de l'EIC

➡ « Faire de l'Europe un leader de l'innovation »

- ★ Financer de l'innovation radicale à haut risque, créatrice de nouveaux marchés
- ★ « Dériskuer » pour attirer les investisseurs privés
- ★ Couvrir toute la chaîne de l'innovation (TRL 1 à 9) = combler le fossé entre labo et marché
- ★ Accélérer la croissance des entreprises à haut potentiel, soutenir les meilleurs innovateurs

"The EIC aims at identifying and supporting breakthrough technologies and game-changing innovations with the potential to scale up internationally and become market leaders"

La structure du Work Programme 2025



EIC Pathfinder : la philosophie

- Proposer une **vision à long-terme** pour le développement d'une technologie qui a le potentiel **d'impacter positivement l'économie et la société**
- Avoir une approche et une méthodologie **high risk/high gain** avec une forte dimension **deeptech**
- Etablir des recherches posant **les fondations de la technologie ambitionnée**
- Faire **le pont** entre la science et le développement technologique

Les objectifs

- Recherche et développement **interdisciplinaires**
- **Preuve de concept** à la clé
- Validation des bases scientifiques et technologiques
- Prévoir l'« **après** » notamment en termes d'exploitation et de dissémination



Les conditions d'éligibilité

Qui ?

- ✓ Un consortium de 3 entités légales différentes
issues de 3 pays différents (Etats membres ou associés, l'un au moins établi dans un Etat membre)
- ✓ **Attention aux pays associés !**



Combien ?

- ✓ environ 3M€ par projet « as appropriate »
- ✓ durée ~ 36 à 60 mois
- ✓ Budget disponible pour le call EIC Pathfinder Open 2025 : 142M€ (en très légère hausse)

Date de dépôt : 21 mai 2025

EIC Pathfinder Open : Retour sur les résultats

• Résultats

- 2021** → 59 projets retenus / 338 participants – taux de succès EU : 6,68 % (FR: 7,9%)
- 2022** → 57 projets retenus / 365 participants – taux de succès EU : 7 % (FR: 8,4%)
- 2023** → 53 projets retenus / 343 participants – taux de succès EU : 7 % (FR: 13%)
- 2024** → 45 projets retenus / 311 participants – taux de succès EU : 4,7 % (FR: 6,2%)



- Environ 1 partenaire sur 4 est issu du secteur privé
- Thématiques couvertes comparables à celle de l'EIC pilote (physique, chimie, biologie, médecine, matériaux)

En moyenne, par projet financé (2024) :

- ★ 6-7 partenaires
- ★ 3,1 M€ de budget
- ★ 44 mois



Attention à ne pas juste cocher des cases
→ **Votre projet doit être cohérent avec ses propres objectifs/ambitions**

La structure de la partie B - les critères d'évaluation

Excellence seuil 4/5 - 60%	Impact seuil 3,5/5 - 20%	Mise en œuvre seuil 3/5 - 20%
Vision à long terme et radicalement nouvelle	<u>Impact à long terme</u> sur les transformations économiques et sociétales	Work plan : cohérence, risk management...
Science vers la technologie disruptive : originalité, ambition, concret	Potentiel d'innovation : mesures d'exploitation, protection des résultats, empowerment... pour traduire la recherche en innovation	Allocation des ressources
Objectifs : faisabilité de la méthodologie, high-risk/high-gain	Communication et dissémination : engagement du public et/ou parties prenantes, plan de diffusion et d'exploitation des résultats	Qualité du consortium
Interdisciplinarité		

La partie B consiste de maximum 20 pages en format A4

Processus d'évaluation en 2 étapes



- ✓ Le **comité d'évaluation** = Experts-évaluateurs différents de ceux ayant conduit l'évaluation à distance
- ✓ Dans la deuxième phase d'évaluation, le comité d'évaluation établit une liste de projets à financer sur la base des évaluations externes individuelles reçues lors de la première phase

EIC Pathfinder Challenges : les principes

- Proposer solutions technologiques innovantes basées sur des nouvelles orientations scientifiques et technologiques de pointe et sur une recherche et développement **high risk/high gain**
- Pour chaque défi : un **portfolio de projets** explorant approche complémentaires ou concurrents
- Pour chaque défi : un **programme manager** en charge des feuilles de route technologiques et d'affaires de son portfolio
- **Objectif : TRL 4 !**
- Lien avec programmes prioritaires EU (Green Deal, Repower EU, chips act ...)

EIC Pathfinder Challenges : les conditions d'éligibilité

Qui ?

- ✓ Un consortium de 3 entités légales différentes ou 🚩 projet mono-bénéficiaire ou 🚩 bi-bénéficiaire issues de 2 pays différents (Etats membres ou associés, l'un au moins établi dans un Etat membre)
- ✓ **Attention aux pays associés !**

Combien ?

Date de dépôt le 29 octobre 2025

- ✓ environ 4M€ par projet « as appropriate »
 - ✓ durée ~ 36 à 60 mois
 - ✓ Budget disponible pour le call EIC Pathfinder Challenges 2024 : 120 M€ (*stable mais 1 challenge de moins*)
- Call suivant attendu octobre 2026 (?) – sur des Challenges différents

Résultats 2021-2023

EIC Pathfinder Challenges : Retour sur les résultats 2021 – 2023

Projets déposés

	Évalués	Financés	% succès
2021	403	42 (229)	10,5%
2022	436	44 (259)	10%
2023	371	43 (263)	11,6%

	Évalués	Financés	% succès
2021	48	7 (20)	15%
2022	30	3 (27)	10%
2023	22	6 (34)	27%

Que retenir ?

Coordination (Bénéficiaires)

- ~ 23 % des participants sont des entreprises
- ~20% coordinations par des entreprises
- Un à deux projet(s) en mono-bénéficiaire à chaque call
- Un nombre homogène de projets retenus par défi

Coordination (Bénéficiaires)

En moyenne, par projet financé :
★ 6,1 partenaires
★ 3,7M€ de budget
★ 47,3 mois

Les challenges 2025

Les Challenges

- Pour chaque Challenge :
- ✓ 1 appel
 - ✓ 1 guide
 - ✓ 1 portfolio
 - ✓ 1 programme manager

Challenges 2025 :

1. Biotech for Climate Resilient Crops and Plant-Based Biomanufacturing
2. Generative-AI based Agents to Revolutionize Medical Diagnosis and Treatment of Cancer
3. Towards autonomous robot collectives delivering collaborative tasks in dynamic unstructured construction environments
4. Waste-to-value devices - circular production of renewable fuels, chemicals and materials

EIC Pathfinder Challenges : les critères d'évaluation

Excellence seuil 4/5 - 60%	Impact seuil 3,5/5 - 20%	Mise en œuvre seuil 3/5 - 20%
Objectifs et pertinence pour le Challenge	Impact potentiel, économique et sociétal « Capacité de la preuve de concept de se transformer en une application »	Qualité du candidat ou du consortium
Originalité, ambition, percée technologique	Innovation potentielle (mesures d'exploitation, protection des résultats... pour traduire la recherche en innovation)	Work plan (cohérence, risk management...)
Plausibilité de la méthodologie	Communication et dissémination (engagement du public et/ou parties prenantes, plan de diffusion et d'exploitation des résultats)	Allocation des ressources

→ Section 1 à 3 de la Partie B = maximum 30 pages !

Processus d'évaluation en 2 étapes



- ✓ Toutes les propositions passant le seuil (*threshold*) de chaque critère d'évaluation seront considérées par le comité d'évaluation par la suite (étape 2)
- ✓ Le **comité d'évaluation** = Experts-évaluateurs différents de ceux ayant conduit l'évaluation à distance + Programme Managers (chaque défi a son comité)

Informations utiles

Quels sites ?

Site EIC des PCN (en cours de construction) : [Le Conseil européen de l'innovation | Horizon-europe.gouv.fr](https://horizon-europe.gouv.fr)

Site de l'EIC : [European Innovation Council \(europa.eu\)](https://european-innovation-council.europa.eu)

Replay des webinaires de l'EISMEA : [Events \(europa.eu\)](https://events.europa.eu)

Site de la Commission européenne (où soumettre votre projet) : [Funding & tenders \(europa.eu\)](https://funding-tenders.europa.eu)

Adresses génériques :

- PCN EIC Pathfinder & Transition : pcn-eic-eclaireur@recherche.gouv.fr
- PCN Juridique & Financier : pcn-jurfin@recherche.gouv.fr



Pour être au courant de l'actualité du PCN EIC Pathfinder & Transition :

- Vous avez un réseau pertinent à qui diffuser l'information, devenez relais : [Relais Horizon Europe | Horizon-europe.gouv.fr](https://horizon-europe.gouv.fr)
- Vous souhaitez être informé à titre individuel, inscrivez-vous à la liste de diffusion : [Inscription - Liste de diffusion du PCN Pathfinder et Transition | Horizon-europe.gouv.fr](https://horizon-europe.gouv.fr)

3. Calendrier thèmes de recherche – décembre et janvier

Un calendrier prévisionnel est proposé pour décembre et janvier, en vue de structurer les thèmes définis lors des dernières réunions. La prochaine réunion du CLG est fixée au 9 janvier, avec des ateliers prévus l'après-midi.

Calendrier prévisionnel – 12h30 / 13h30

Thème 1: **Interactions Humain / Matériaux** – 12 décembre / 13 janvier

Thème 2: **Sciences de Données** – 13 décembre / 13 janvier

Thème 3: **Capteurs et Instrumentation textiles** – ~~10~~(11) décembre / 7 janvier

Thème 4: **Fonctionnalisations chimiques des matériaux textiles** – 19 décembre / 17 janvier

Thème 5: **Elaboration multi-échelles des matériaux fibreux** – 17 décembre / 22 janvier

Thème 6: **Economie Circulaire Textile** – 16 décembre / 22 janvier

Thème 7: **Mécanique des Matériaux Fibreux et Composites** – 18 décembre / 8 janvier

4. Poste MCF 33/62 & ATER - Calendrier

- 1- Ouverture de la plateforme ODYSSEE – 1^{er} janvier / Fermeture 4 mars
 - > dépôt du profil de poste pour mi-janvier
 - > proposition du COS
 - > CA restreint avant le 4 mars
- 2- Enregistrement candidature entre le 4 mars et le 4 avril
- 3- Travaux des instances du 7 avril au 12 juin (sélection des dossiers, audition, classement)
- 4- Ouverture de la plateforme aux candidats 13 juin – clôture des vœux - 20 juin
- 5- Publication des résultats 24 juin

Attention

- 1- Election des instances / conseils ENSAIT – 29 janvier au 31 janvier – Proclamation des résultats le 3 février
- 2- Vacances scolaires du 8 février au 24 février

5. Dossier évaluation EC – Bibliométrie collecte

Deux priorités principales sont fixées pour début 2024 : la campagne d'avancement de grade, dossiers à déposer entre le 13 janvier et le 14 février, avec avis CRS1 avant fin mars. Et le dépôt des dossiers RIPEC volet 3, du 10 mars au 1er avril. Une attention particulière sera portée sur la bibliométrie sur les 15 dernières années, avec un travail sur l'uniformisation des affiliations pour corriger le déficit de publications attribuées à l'université. Chaque membre devra produire un rapport individuel de recherche (5 pages) d'ici fin janvier, incluant thématiques, publications, encadrement et responsabilités scientifiques. Une rencontre avec Lilloa est prévue début 2024 pour clarifier les indicateurs liés aux archives ouvertes.

1. [Lilloa](#) – indicateur archives ouvertes – intervention en janvier
2. Rapport annuel d'activités sur les 4 dernières années – trame à proposer
– 4/5 pages max
 1. [Présentation synthétique des thématiques de recherche](#)
 2. [5 Publications significatives](#)
 3. [Encadrement doctoral et scientifique \(direction, co-direction, encadrement de doctorants, M2 \(MCF\)\)](#)
 4. [Diffusion et rayonnement](#)
 5. [Responsabilités scientifiques & collectives](#)

Annexes –

Liste exhaustive [classée et numérotée](#) des publications
Articles de recherche
Articles de revue
[Proceedings de congrès](#)
Article dans revues avec comité de lecture non [répertoriées](#)
Articles de vulgarisation
Ouvrages individuels et direction d'ouvrages collectif
Chapitres d'ouvrages

Liste exhaustive, [classée et numérotée](#) des communications



Calendrier

1- [Ripec volet 3](#) – 10/03 au 11/04
2- [Avancement de grade](#) dépôt des dossiers 13/01 au 14/02
[Avis du CA restreint](#) pour le 28/03

[Entretien individuel](#) à partir de mi-janvier

6. Informations diverses – Circuit visite FSD – Process visite

Une procédure est en cours d'élaboration pour encadrer les visites de délégations, notamment étrangères, afin d'assurer la traçabilité des lieux visités et de protéger les activités sensibles des laboratoires. Elle prévoit :

- Un circuit défini : Zones accessibles et non accessibles devront être clarifiées. Les responsables de plateformes ou laboratoires donneront leur accord avant toute visite.
- Sécurisation : Pour les visites sensibles, des restrictions, comme l'interdiction des téléphones portables, seront mises en place pour contrôler les informations diffusées.
- Typologies de visites : Une procédure simplifiée est envisagée pour les visites standards (80 % des cas), tandis que des ajustements seront nécessaires pour les visites spécifiques, par exemple avec des industriels.
- Formalisation : Un document officiel sera signé par les référents pour acter les autorisations, remplaçant les échanges informels par mail.
- Charge administrative : Bien que cela impose un travail supplémentaire (réponses aux demandes, anticipation des visites), l'objectif est de protéger les recherches en cours et les données sensibles.

Une attention particulière sera portée aux visiteurs professionnels, qu'ils soient français ou étrangers, avec un processus uniforme pour tous.

1- PROCESS VISITES ENTREPRISES – DELEGATIONS

- *(En cours de construction*)*
- **Contacts :** [Virginie Guyodo \(FSD\)](#) – [Dorothée Mercier \(FSD Adjointe\)](#)
- **Consignes et transmission d'informations pour accueillir une visite/délégation dans les laboratoires/ateliers:**
 - Liste des personnes (+ nom de l'entreprise) qui se rendent à l'ENSAIT et date de la visite
 - Liste des laboratoires/ateliers qui seront visités et transmission du circuit
 - Demander l'accord aux référents des laboratoires/ateliers et leur préciser de ne pas laisser à vue les éléments sensibles
 - Désigner le Responsable de la visite (membre ENSAIT)
- Il est possible d'interdire les téléphones et les prises de vue pendant les visites **
- *Le process définitif est en cours de finalisation. Un formulaire reprenant les différents points vous sera transmis et sera à compléter avant chaque visite. Ce document servira de validation pour l'accueil des délégations
- ** Un document contractuel est en cours de rédaction concernant les obligations des visiteurs.

2- Thèse région – dossier à transmettre à l'université 15 décembre - [template à utiliser celui de 2023](#)

Un processus est en cours pour anticiper l'appel à projets des thèses Région, malgré l'absence d'informations officielles. Voici les points clés :

- Collecte des sujets : L'université a demandé que les sujets soient soumis pour le 16 décembre, utilisant le template de l'année dernière. À ce stade, il suffit de proposer un co-financeur potentiel, sans certitude.
- Quotas et priorités : La Région pourrait introduire des quotas par établissement, mais cela reste à confirmer. Certaines thématiques, comme la santé ou l'électromobilité, sont prioritaires, mais elles ne concernent pas tous les laboratoires.
- Dynamisme attendu : L'absence de dépôt l'année dernière a surpris certaines instances. Déposer des dossiers, même en nombre limité, est perçu comme un signe de dynamisme, même si les financements sont compétitifs et que d'autres guichets existent.
- Incertitude et complexité : La Région semble indécise sur l'organisation de l'appel. L'université anticipe pour éviter un vide de candidature, mais la situation reste floue.

Il est recommandé de soumettre des dossiers pour maintenir la visibilité du laboratoire et son attractivité, tout en adaptant les projets aux priorités définies.

7. Questions diverses

Question de Francois Boussu : A ton une idée du Budget ?

Pas de retour concernant le budget et ni de l'HCERES

Question de Xuyuan Tao : Concernant les visites de délégations, les téléphones portables sont interdits ?

Les téléphones doivent être conservés dans des zones désignées, principalement pour des raisons de sécurité et de confidentialité. Les prises de photos sont autorisées dans la bibliothèque et à l'entrée de l'école, mais doivent être validées par la responsable du service. Il est important de respecter les protocoles de sécurité pour les zones sensibles et de coordonner les visites avec les responsables des services concernés pour assurer une organisation fluide et conforme.

Journée d'information EIC Pathfinder : Voir le fichier PDF

FIN DU CLG 10h18